

Arconic : le fonds Elliott gagne une nouvelle manche

MÉTALLURGIE

Quelques semaines après avoir débarqué le patron de l'entreprise, le fonds a obtenu trois sièges d'administrateur.

Elsa Conesa
@ElsaConesa
— Bureau de New York

Pour l'industrie des fonds activistes, c'est une bataille qui fait figure de test. Le combat frontal – et médiatique – que se livrent depuis quelques mois le fonds Elliott et les dirigeants d'Arconic, le producteur américain de matériaux composites pour l'aéronautique et l'automobile, s'est soldé, lundi soir, par une nouvelle victoire pour le fonds.

Fragilisée par les coups de boutoir de l'investisseur, qui possède un peu plus de 13 % du capital, l'entreprise, valorisée 12 milliards de dollars en Bourse, a décidé de céder trois sièges supplémentaires au conseil d'administration.

Elle a parallèlement accepté d'examiner la candidature présentée par cet actionnaire pour la direction générale. Le groupe n'avait guère le choix : à l'approche de l'assemblée générale qui doit se tenir jeudi, Elliott était parvenu à sécuriser le soutien de plusieurs grands actionnaires.

Perte de crédibilité

La trêve signée lundi soir fait en outre suite à une autre défaite pour l'entreprise, contrainte fin avril de sacrifier son directeur général, Klaus Kleinfeld. Celui-ci était critiqué pour sa gestion et pour les performances de l'entreprise, née d'une scission du géant Alcoa l'an dernier, au regard de ses pairs. Il avait enfin perdu en crédibilité après que certains adminis-

trateurs eurent découvert qu'il avait écrit une lettre personnelle au fondateur du fonds, interprétée alors comme une tentative maladroite d'intimidation. Le fonds américain fait depuis campagne en faveur de Larry Lawson, ex-patron de Spirit AeroSystems.

À l'issue de l'assemblée générale, Elliott disposera donc de 6 sièges d'administrateur sur 13, mais se trouvera en première ligne lorsqu'il s'agira d'évaluer les performances de l'entreprise. Une première pour ce fonds, dont les actifs approcheraient les 30 milliards de dollars d'actifs, et réputé pour ses méthodes agressives. Redouté dans l'industrie, ce dernier a fait de la confrontation brutale avec les directions

Redouté dans l'industrie, Elliott a fait de la confrontation brutale avec les directions générales sa marque de fabrique.

générales sa marque de fabrique. Depuis qu'il est entré au capital de Samsung en octobre dernier, alors que le groupe coréen était fragilisé par ses difficultés avec le Galaxy Note 7, il milite en faveur d'une scission, ainsi que pour un dividende spécial... de 27 milliards de dollars.

Il s'est également engagé dans un bras de fer avec le gouvernement argentin lors des discussions autour de la restructuration de la dette, qui lui a permis d'encaisser près de 2,5 milliards de dollars. Et ferraille avec le numéro un européen de la peinture AkzoNobel, qui refuse d'être avalé par son concurrent américain PPG, et dont Elliott réclame la tête du président du conseil de surveillance. ■

Les aciers d'Aperam affichent leur solidité opérationnelle

SIDÉRURGIE

Le spécialiste des aciers inoxydables revient dans la catégorie d'investissement à risque faible.

L'aboutissement d'un joli redressement.

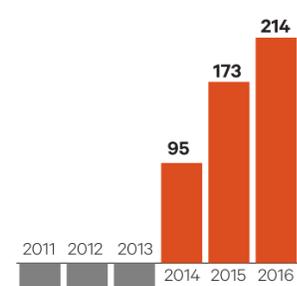
Maxime Amiot
@Maxamiot

Depuis quelques jours, Aperam est désormais noté « Investment Grade » par Standard & Poor's, avec une notation long terme BBB-. Un cap symbolique pour le spécialiste des aciers inoxydables et spéciaux, qui concrétise un solide redressement opérationnel, dans un secteur sidérurgique plutôt habitué aux séries noires. « Ça va plutôt bien en ce moment », sourit Timoteo Di Maulo, le PDG.

En 2011, lorsque Aperam prend son autonomie par rapport à ArcelorMittal – la famille Mittal contrôle toujours 40 % du capital –, sa situation financière est critique, avec trois exercices d'affilée de pertes (2011, 2012, 2013). Arrivé début 2015 à la tête du groupe et ex-numéro deux du précédent patron, Philippe Darmayan, Timoteo Di Maulo

Le résultat net d'Aperam et le cours de Bourse

En millions de dollars



En euros, à Amsterdam



« LES ÉCHOS » / SOURCES : SOCIÉTÉ, BLOOMBERG

poursuit la chasse aux coûts que son prédécesseur avait engagée. « On peut parler de stratégie tant qu'on veut, si, à la base, on n'est pas compétitif, c'est perdu. Cela a été notre priorité pendant toutes ces années. En 2011, nous avions 1,1 milliard de dettes, avec un Ebitda de 350 millions de dollars. En 2016, notre dette a été ramenée à 154 millions », glisse le patron, qui a rouvert les vannes des dividendes en 2015, permettant au cours de naviguer solidement au-dessus des 40 euros

depuis l'automne à la Bourse d'Amsterdam. Soit quatre fois plus qu'en 2013... « Une performance de premier de classe », saluent les analystes de Jefferies.

Réorganisations en série

Dans l'intervalle, Aperam a multiplié les réorganisations, que ce soit des investissements dans des lignes plus modernes avec moins d'emplois à la clef – 9.500 à date –, des accords de compétitivité sur ses sites, ou encore un positionnement sur des produits à plus forte valeur

ajoutée. « On sort de la commodité, ce qui passe par un lien plus étroit avec nos clients finaux, sans intermédiaire », insiste le dirigeant. Au-delà de ses deux grands débouchés – l'automobile (pots d'échappement...) et l'électroménager – qui constituent chacun entre 8 % et 10 % des ventes –, Aperam tisse sa toile dans de nombreux secteurs et guette les opportunités pour faire grossir son chiffre d'affaires – 4,26 milliards de dollars en 2016. « Par exemple, dans les villes, nous croyons au potentiel de l'acier inoxydable dans les canalisations, pour mettre fin aux gâchis des fuites et des pertes d'eau, qui représente de 30 à 40 % des flux », poursuit Timoteo Di Maulo.

Pour l'heure, le groupe, qui compte trois usines de référence en France – à Gueugnon (Saône et Loire), Isbergues (Pas-de-Calais), Imphy (Nièvre), profite de la bonne tenue du marché européen, alors même que le Brésil, son autre gros débouché, est toujours à la peine et que le dumping chinois pèse sur les prix en Europe. « C'est un sujet qui reviendra sur la table après les élections législatives, l'Europe doit avoir une réponse forte », poursuit le dirigeant. En attendant, Aperam peut réfléchir à d'éventuelles acquisitions. « Ce sera des projets ciblés, qui développent des synergies claires avec notre activité. » ■

Polyarthrite : feu vert américain pour le médicament de Sanofi

PHARMACIE

Le produit pourrait générer 1,8 milliard de dollars de revenus à l'horizon de 2020.

Il s'adresse aux patients en échec de traitement.

Catherine Ducruet
@CDucruet

Succès pour Sanofi et Regeneron aux États-Unis : les autorités de santé américaines ont donné lundi leur feu vert au lancement du Kevzara pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, en cas d'échec ou d'intolérance aux traitements existants. Le produit est déjà autorisé au Canada et le Comité des

médicaments à usage humain de l'Agence européenne a émis, fin avril, un avis positif, avis généralement suivi, sauf cas exceptionnel. Kevzara fait partie, avec le Dupixent contre l'eczéma (autorisé depuis mars aux États-Unis), de la deuxième vague de traitements issus de la collaboration de Sanofi avec Regeneron. Le groupe français mise sur eux pour amortir la perte de brevet du Lantus, son insuline vedette. Le produit est crédité par EvaluatePharma d'un chiffre d'affaires potentiel de 1,8 milliard de dollars en 2020.

Le marché de la polyarthrite rhumatoïde, qui se traduit par une inflammation douloureuse des articulations, est prometteur – 23 millions de personnes en souffrent dans le monde. De nombreux traitements occupent déjà le terrain. Notamment quelques poids lourds comme

23

MILLIONS

Le nombre de personnes souffrant de la polyarthrite rhumatoïde dans le monde.

l'Humira d'AbbVie (14 milliards de dollars de ventes en 2016), le MabThera de Roche (7,3 milliards de dollars), l'Enbrel d'Amgen (5,95 milliards de dollars) ou le Remicade de l'américain Merck (MSD en France) (1,27 milliard de ventes en 2016). Sans compter leurs biosimilaires, qui commencent à pénétrer le marché et vont faire baisser les prix.

Mais ces produits ne sont efficaces que pour 30 à 50 % des patients. D'où la recherche d'autres mécanismes d'action. Comme celui du Kev-

zara, qui, comme l'Actemra de Roche (1,69 milliard de dollars de ventes en 2016), cible une molécule impliquée dans les mécanismes inflammatoires. Ou comme l'Olumiant de Lilly, rejeté en avril par la FDA pour des questions de sécurité du produit, qui aurait été, avec le Xeljanz de Pfizer, le seul traitement oral. Selon un rapport du cabinet GBI Research, la recherche de nouveaux traitements est très active, avec plus de 450 molécules en développement contre la maladie. Nombre d'entre elles ciblent de nouveaux mécanismes qui, pour certaines, permettraient des formes orales (comprimés), mais elles sont surtout en phase précoce. « Cela signifie qu'à court terme, le marché restera dominé par les traitements biologiques actuels », explique Fiona Chisholm, analyste chez GBI Research. Au Kevzara d'y trouver sa place. ■

en bref

Rapport final du BEA sur le déraillement d'un TGV d'essai de 2015

TRANSPORT Le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) a publié mardi son rapport final sur les causes du déraillement d'un TGV d'essai en Alsace, le 14 novembre 2015, qui avait fait 11 morts et 42 blessés. L'accident a été provoqué par une succession d'erreurs d'appréciation, qui ont conduit à un freinage tardif. Celui-ci s'explique en particulier par « une stratégie de freinage inadaptée », mais également par une incompréhension au sein de l'équipage, et un appel téléphonique qui a perturbé cet équipage, explique l'organisme. Le TGV était à 265 km/h à l'entrée de la courbe située en amont de l'accident pour une vitesse prévue de 176 km/h. La rame circulait encore à 243 km/h au point de déraillement, 200 mètres plus loin.

Le Racing 92 rattrapé par le fisc sur la taxe sur les spectacles



SPORT Le club de rugby du Racing 92, champion de France en titre, a été condamné à régler plus de 750.000 euros d'arriérés fiscaux, faute d'avoir payé des impôts sur les recettes de ses matchs de 2008 à 2013, a estimé la cour d'appel de Versailles. Le club avait fait l'objet d'un contrôle en janvier 2012. Le Racing ne s'acquittait d'aucun impôt sur les spectacles, en se prévalant d'une décision du conseil municipal de Colombes.

AVIS FINANCIERS

Foncière des Régions

Société anonyme au capital de 221.611.350 €
Siège social : 18 avenue François Mitterrand – 57000 Metz
R.C.S. Metz : 364 800 060
Siret : 364 800 060 00287

AVIS DIVERS

Avis aux titulaires d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes émises le 20 novembre 2013 – Code ISIN FR0011629344 (les « ORNANE 2013 ») (Ajustement du Taux de Conversion des ORNANE 2013)

Les titulaires d'ORNANE 2013 de la société Foncière des Régions (la « Société ») sont informés que l'Assemblée Générale mixte des actionnaires de la Société du 26 avril 2017 a, aux termes de sa troisième résolution, approuvé une distribution ordinaire d'un montant de 4,40 euros par action dont un montant de 1,03202 euro prélevé sur les postes « Report à nouveau », « Ecart de réévaluation distribuable » et « Prime d'apport ».

Afin de préserver les droits des titulaires d'ORNANE 2013 en raison de la distribution prélevée sur les postes visés ci-dessus, conformément aux règles d'ajustement mentionnées à l'article 4.17.7 de la note d'opération relative à l'émission et l'attribution des ORNANE 2013 visée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de visa 13-599 du 12 novembre 2013, le Directeur Général de la Société, sur délégation du Conseil d'administration, a procédé le 17 mai 2017 aux ajustements suivants du Taux de Conversion des ORNANE 2013 :

- un ajustement au titre de la distribution par la Société de réserves et de primes en espèces par prélevement sur les postes énoncés au 1er paragraphe du présent avis (paragraphe 4.17.7 (b) (4) de la note d'opération) ;
 - un ajustement complémentaire au titre de la distribution par la Société de bénéfices excédant 2,26 euros par action (paragraphe 4.17.7 (b) (10) de la note d'opération).
- Il en résulte que le nouveau Taux de Conversion d'une ORNANE 2013 est égal à 1,11.
Le Directeur Général

APOGEE RETRAITE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901
Tour Société Générale - 17 Cours Valmy - 92972 PARIS LA DEFENSE CEDEX
479 126 153 / GP 13

Le Président de l'Association APOGEE RETRAITE a l'honneur de convier les membres de l'Association à son Assemblée Générale qui se tiendra **le 27 juin 2017 à 10h30**, dans les locaux de la société SOGECAP Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex, 11^{ème} étage, salle D11.093 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels du Plan pour l'exercice 2016 sur le rapport du Commissaire aux comptes de l'entreprise d'assurance, après avis motivé du Conseil d'Administration agissant en qualité de Comité de Surveillance,
2. Approbation du budget du Plan établi par le Conseil d'Administration agissant en qualité de Comité de Surveillance, et détermination des conditions et limites dans lesquelles le Conseil d'Administration peut engager des dépenses au-delà des montants prévus,
3. Approbation des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, du rapport d'activité du Conseil d'Administration et quitus aux administrateurs,
4. Détermination du montant du droit d'entrée,
5. Ratification de la nomination de Monsieur Laurent DUNET en qualité d'administrateur,
6. Ratification de la nomination de Monsieur Jérôme LERICHE en qualité d'administrateur,
7. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jérôme LERICHE,
8. Renouvellement de la délégation de pouvoir faite au Conseil d'Administration pour signer d'éventuels avenants visant à modifier les dispositions non essentielles du contrat PERP EPICEA,
9. Modifications statutaires.

Le Président

Pour toute réponse ou question, merci de contacter : assemblees.associations@gmail.com